This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

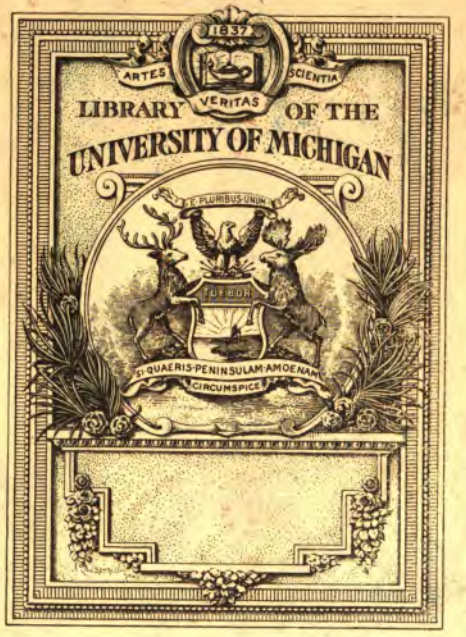
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

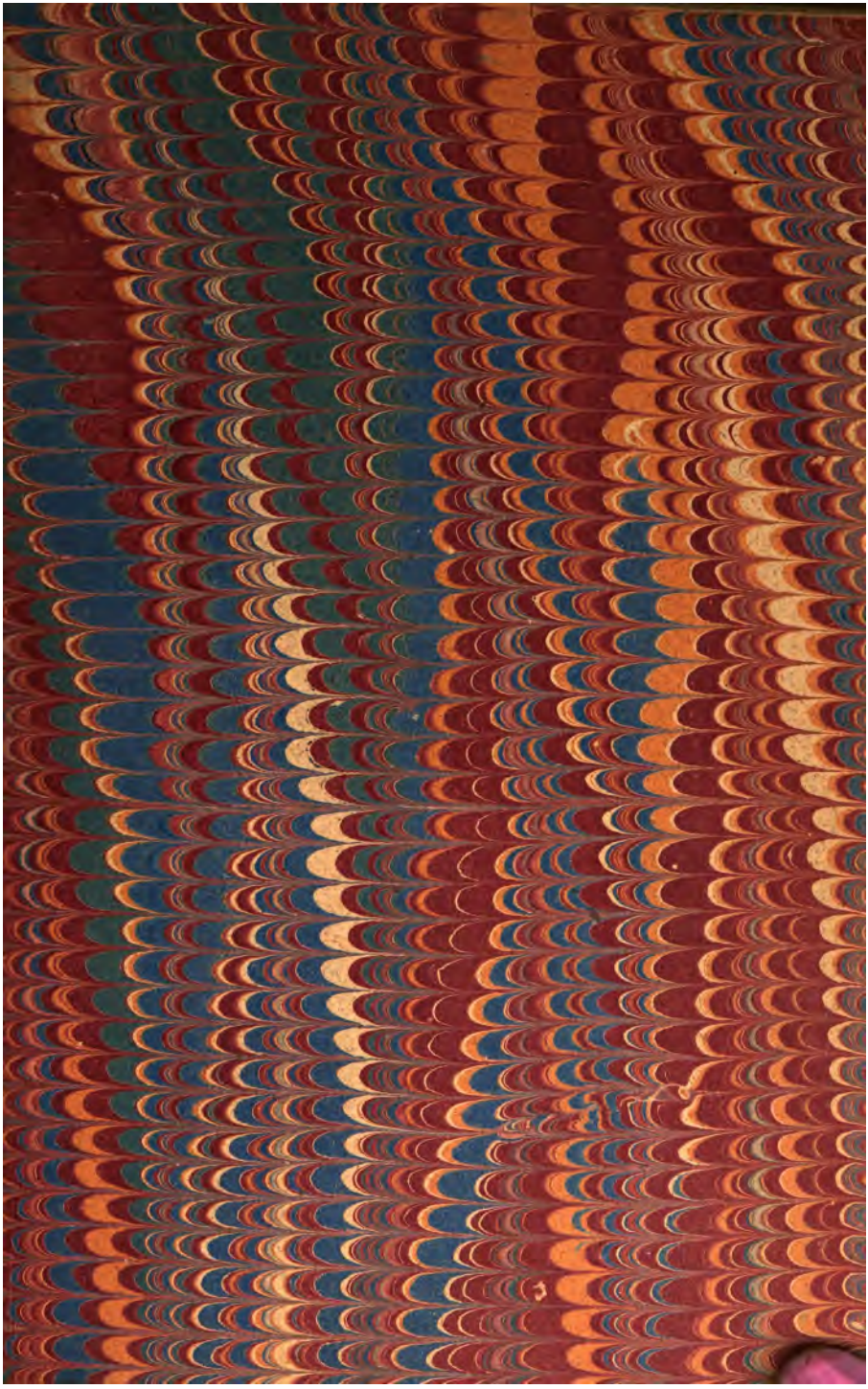

Z
126
.A2
F78

DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE L'ART

DE GRAVER EN BOIS,

Pour éclaircir quelques traits de l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE, & prouver que GUTTEMBERG n'en eſt pas l'Inventeur ;

PAR

Mr Fourniev le Jeune,

Graveur & Fondeur de Caractères D'IMPRIMERIE.

A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU.

M. DCC. LVIII.

DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE L'ART

DE GRAVER EN BOIS,

*Pour éclaircir quelques traits de l'Hiſtoire de l'*IMPRIMERIE*, & prouver que* GUTTEMBERG *n'en eſt pas l'Inventeur.*

DES erreurs ſoûtenues par des Auteurs célèbres, & long-temps accréditées, ſont de nature à en impoſer : elles ont tenu & ne tiennent encore que trop ſouvent la vérité captive. C'eſt une erreur de cette eſpèce qui me paroît avoir fait donner à Gut-

temberg le glorieux titre d'Inventeur de l'Imprimerie.

Entreprendre de lui enlever ce titre après pluſieurs ſiècles de poſſeſſion, c'eſt choquer les opinions les plus généralement reçues. Je ſens que l'entrepriſe eſt hardie, qu'elle peut même paroître téméraire; mais les erreurs ſur l'origine & les progrès de l'Imprimerie ſe ſont tellement multipliées, qu'elles rendent cette partie de l'Hiſtoire moderne preſque indéchiffrable. Elles ne ſe ſont perpétuées juſqu'à nous, & n'ont, pour ainſi dire, pris racine, que parce qu'elles ont été annoncées par des Auteurs célèbres. Les Mallinckrot, les Maittaire, les Naudé, les Chevillier, les Mentel & autres, étoient ſans doute des gens très-ſavans dans les Belles-lettres, & l'Imprimerie eſt redevable à quelques-uns d'eux de profondes & laborieuſes recherches, mais ils n'étoient point Artiſtes. Or, en traitant d'un Art dont ils connoiſſoient peu les opérations & le méchaniſme, il a dû néceſſairement leur échapper beau-

coup de fautes, qu'ils n'ont pas été en état de ſentir ni de corriger. La Caille & Proſper Marchand, quoique Libraires, ne ſe ſont pas moins trompés : ils ont ſuivi les mêmes erremens que les autres, parce qu'il y a loin de la vente d'un Livre aux diverſes opérations qui ſervent à le faire.

Pour remonter à l'origine d'un Art & en ſuivre les progrès avec fruit, la connoiſſance & même la pratique de cet Art ſemblent néceſſaires. C'eſt le ſeul avantage que je pourrois avoir ſur ceux qui ont traité avant moi de l'Imprimerie. Je ſens plus que perſonne à combien de titres je dois le céder aux Auteurs que je viens de citer, & combien leur ſavoir eſt plus étendu que le mien : auſſi ce n'eſt qu'en rendant juſtice à leur profonde érudition, que je prendrai quelquefois la liberté de n'être pas de leur avis. Ayant étudié l'hiſtoire de l'Imprimerie relativement à l'Art que j'exerce dans toutes ſes parties, c'eſt-à-dire, la taille des Poinçons, la fonte des Lettres & l'Im-

preſſion * ; ayant donné, dans cette dernière partie, différens eſſais qui prouvent qu'elle eſt la plus facile de tout l'Art Typographique ; ayant également étudié l'hiſtoire & pratiqué l'art de la Gravure en bois, art analogue à celui de l'Imprimerie, & qui lui a donné naiſſance ; ces diverſes études & pratiques m'ont ouvert les yeux & m'ont fait voir différemment des autres dans ce qui regarde l'origine & les progrès de ce dernier, & le réſultat en a été une conviction pleine & entière que Guttemberg connu & annoncé depuis long temps, & par bien des Auteurs, pour être l'inventeur de l'Imprimerie, n'étoit pas même Artiſte dans cette partie. Il eſt à la vérité le premier qui ait fait exécuter ce qu'on appelle un livre, mais par un art connu & pratiqué, non ſeulement avant lui, mais encore avant tous ceux qui ont

* Quand je dis l'*Impreſſion*, je ne veux pas faire entendre que je ſois ce qu'on appelle *Maître Imprimeur*. Pour qui ſait graver & fondre les Caractères, l'impreſſion n'eſt point difficile. Ce n'eſt pas le titre qui fait la Science, ni le bonnet qui fait le Docteur.

prétendu à la gloire de l'invention de l'Imprimerie ; j'entends cette Imprimerie primitive en taille de bois, qui eſt la ſeule dont Guttemberg ait fait uſage.

Pour établir ce fait, il me ſuffira de montrer l'exercice de la Gravure ou Sculpture en bois antérieur à celui de l'Imprimerie, & l'impreſſion des images en taille de bois en uſage avant l'impreſſion des Livres ; de faire voir enfin, que cet Art de graver en bois étoit porté au plus haut point de perfection, dans le temps que celui de l'Imprimerie étoit encore au berceau : ce qui ſervira en même-temps à donner une idée de cette taille de bois peu connue, & dont l'art, après avoir eu les plus grands ſuccès, eſt près de tomber dans l'anéantiſſement.

Pour ſuivre ce deſſein avec quelque ordre, je partagerai cette Diſſertation en trois parties ; la première fera voir l'uſage ancien de la Sculpture & Gravure en bois, la ſeconde ſes premiers progrès en Allemagne, & la troiſième ſa perfection & ſa décadence.

PREMIERE PARTIE.

La Sculpture & la Gravure en bois en uſage de tous les temps.

LA Sculpture & la Gravure en bois, qui en eſt une branche, ſont les premiers moyens dont les hommes ſe ſoient ſervis pour tranſmettre à la Poſtérité le ſouvenir de leurs penſées ou de leurs actions. Pour ne pas me perdre dans les ténèbres épaiſſes de l'antiquité la plus reculée, je me contenterai de rapporter quelques faits anciens aſſez généralement connus. Les Égyptiens tailloient une partie de leurs Divinités ſur le bois, & gravoient ſur ces Divinités, ſur leurs cercueils & ſur divers autres objets, des hiéroglyphes en relief ou en creux. Chez les Grecs & les Romains, on voit différens uſages de la Sculpture analogues à l'objet de nos recherches. Homère nous apprend que

les Princes faiſoient graver leurs Loix ſur des planches de bois. Les Loix de Solon & les Cérémonies de Religion inſtituées par Numa furent gravées de la même manière. On enſeignoit les Lettres aux enfans ſur des Tablettes de bois gravées en creux ou en relief: cela ſe pratiquoit encore du temps de l'Empereur Trajan, ſelon Plutarque. La plus ancienne manière d'écrire étoit de graver des Lettres ſur des planches de bois, en commençant une ligne de gauche à droite, & la ſuivante de droite à gauche, & ainſi juſqu'à la fin des planches, qui étant attachées enſemble formoient des Tablettes *.

On gravoit ou ſculptoit en relief des figures, des ornemens, des marques, des noms ou deviſes, ſur des vaſes qui ſervoient aux Sacrifices, ſur

* Les Tablettes pour les beſoins journaliers étoient faites avec de petites planches de bois enduites de cire. Elles prenoient leur nom du nombre de feuillets dont elles étoient compoſées : les *Diptyques* en avoient deux, les *Triptyques*, trois. Martial dit au ſujet de celles-ci : *Vous ne regarderez plus comme un chétif préſent mes Tablettes quoique de trois feuillets ſeulement, quand votre Amante mettra au bas qu'elle ſe trouvera au rendez-vous.* Liv. 14. ep. 4e.

de petites tables de bois où l'on poſoit les ſervices, ſur les bois de lits, ſur les mortiers à piler le blé, ſur les divers uſtenſiles néceſſaires à la vie, ſur les chariots & ſur les boucliers : ces opérations ſe faiſoient ſur le bois, ſur la pierre & ſur les métaux. J'ai vû à Saint Germain-des-prés un Caillou très-ancien, ſur lequel étoit une inſcription en Lettres grecques, ſculptées en relief, à la façon des planches d'impreſſion. Enfin cet art étoit porté à un ſi haut point de perfection, que l'Hiſtoire nous apprend que Callicrate gravoit des vers d'Homère ſur un grain de millet ; & Myrmécide a ſculpté des Ouvrages d'une ſi grande délicateſſe, qu'il falloit une attention infinie & des yeux excellens pour en diſtinguer les objets.

Ces opérations étoient analogues à la Sculpture & Gravure de nos premières planches d'impreſſion, toutes exécutées ſuivant les mêmes principes & avec les mêmes inſtrumens. Les Anciens n'ignoroient pas l'art des em-

preintes ; les marques de leurs ſceaux ou cachets en ſont une preuve inconteſtable : on le voit encore mieux par ce trait d'Agéſilas, qui voulant raſſurer ſes troupes par un prodige apparent, s'imprima fortement dans la main le mot NIKH avec des Lettres en relief, & ayant ſaiſi promptement le foie de la victime, il le preſſa dans ſa main & y fit cette empreinte qu'il montra à ſes ſoldats comme un ſigne aſſuré de la victoire. Ces différents traits & quantité d'autres du même genre ſe trouvent dans Pauſanias, Diodore de Sicile, Plutarque, Pline & autres Auteurs anciens.

La manière de graver des Lettres mobiles étoit en uſage du tems de S. Jérôme ; il s'exprimoit ainſi en écrivant à Læta : « Qu'on faſſe des Lettres « de bois ou d'ivoire, qu'on les donne « aux enfans pour jouer, afin que ce « jeu puiſſe leur ſervir d'enſeigne- « ment.

On ſait avec quelle ardeur les Arts en général étoient autrefois exercés,

& combien ils étoient honorés dans la Grèce, en Italie & ailleurs. Lorſque Totila roi des Gots vint ſaccager Rome en 545, il fit la guerre aux Arts comme aux hommes, & ce qui échappa à la fureur des Gots, des Huns & des Vandales, fut achevé par les Sarazins, les Maures, & encore plus par les Iconoclaſtes. Ces ennemis des Arts détruiſirent tellement le germe des talens, qu'on leur vit ſuccéder la plus affreuſe ignorance juſqu'au 14e. ſiècle, qu'ils commencèrent à reprendre vigueur en Europe. Pendant ce temps-là, nous allons trouver notre art de graver en bois connu & pratiqué chez d'autres Nations.

La Chine poſſède depuis long temps l'art d'imprimer des Livres de la manière dont ils les impriment encore aujourd'hui, c'eſt-à-dire, en planches de bois fixes. La multiplicité des Lettres Chinoiſes, qui montent à plus de ſoixante mille, la liaiſon & l'enchaînement de ces Lettres les unes avec les autres, qui en rendent la lecture ſi

difficile, & qui font qu'un Chinois n'eſt ſavant qu'à proportion qu'il ſait lire, n'ont pas permis de rendre ces caractères mobiles pour l'impreſſion. Cette manière d'imprimer, entièrement conforme aux premières opérations de Guttemberg, eſt très-ancienne. Différens Auteurs la font monter plus ou moins haut : il réſulte de leurs divers ſentimens, que l'Imprimerie étoit exercée dans les Indes, deux ſiècles au moins avant qu'on en fît uſage en Europe. Le P. du Halde, dans ſa Deſcription de la Chine, rapporte cette maxime de l'Empereur Vouvang, qui vivoit 1120 ans avant l'Ère Chrétienne. *Comme la pierre* ME *dont on ſe ſert pour noircir les Lettres gravées ne peut jamais devenir blanche, de même un cœur noirci d'impuretés retiendra toûjours ſa noirceur.* Ange Rocca, dans ſa Bibliothèque du Vatican, dit que l'uſage de l'Imprimerie étoit connu à la Chine plus de trois cens ans avant Jeſus-Chriſt. Alvarez de Seviedo lui donne plus de ſeize cens ans d'anti-

quité. Le P. Couplet fait monter cette origine de l'Imprimerie à la Chine un peu moins haut, mais elle eſt encore ſelon lui fort reculée. On rapporte enfin, que l'Empereur Yventi, qui régnoit en 552, avoit une Bibliothèque compoſée de plus de cent quarante mille volumes, dont le plus grand nombre étoient imprimés.

Cette manière d'imprimer en planches de bois étoit commune, non ſeulement à la Chine, mais encore au Japon, au Tunquin & dans la Tartarie Orientale. Des Auteurs prétendent qu'il y a plus de mille ans que cette impreſſion eſt en uſage dans la ville de Tangut. Cet art a été porté chez ces peuples à un très-grand degré de perfection ; la hardieſſe de la taille des Lettres ou ornemens, & la beauté de l'impreſſion, ſont admirables. Souvent on les voit embellis par le ſecours des autres Arts : l'or, l'argent & les couleurs y ſont employés avec une adreſſe ſingulière, le tout imprimé d'un ſeul côté ſur du papier de ſoie blanc &

liſſé qui en relève l'éclat. La Bibliothèque du Roi en poſſède pluſieurs qui ſont de la dernière beauté.

Cette gravure en bois ne ſervoit pas ſeulement à l'impreſſion des Livres chez les peuples Orientaux ; tout le monde ſait les autres uſages qu'ils en ont faits de tems immémorial, pour l'impreſſion & la fabrique des toiles peintes. La Chine, la Perſe, les Indes, le Japon, les iſles Maldives, l'Empire du grand Mogol, le Royaume de Pégu, nous ont fourni & nous fourniſſent encore de ces productions, d'autant plus admirables, que nous n'avons pû juſqu'ici atteindre à la perfection de ces ſortes d'ouvrages, du moins pour la couleur. Ces couleurs s'impriment ſur la toile, au moyen de pluſieurs planches de bois, ſur leſquelles les fleurs ou autres ornemens ſont gravées en relief : parmi ces planches, les unes repréſentent le trait des objets, les autres des maſſes ; elles ſont chargées de différentes couleurs & s'appliquent l'une après l'autre ſur les mêmes ob-

jets, ou chacune laiſſe la teinte dont elle eſt chargée. La ville de Séronge, dans le Mogol, a l'avantage de fabriquer les plus belles *Chites* ou Toiles peintes. L'eau de la rivière qui coule le long de cette ville y eſt favorable : après qu'elle a été troublée par les pluies qui durent pluſieurs mois, les Ouvriers y trempent les toiles nouvellement peintes, la couleur y prend de la vivacité & un caractère ineffaçable.

Les Chinois & les Japonois ont fait encore un autre uſage de la Gravure en bois ; depuis un tems conſidérable ils ont imprimé ſur le papier le trait de leurs images ou figures, pour les colorer enſuite & les finir au pinceau : ils ont été plus loin, quelques-uns de leurs papiers peints ſont faits avec pluſieurs planches gravées ſur le bois & imprimées à pluſieurs couleurs par rentrées, à la manière de leurs toiles.

Voilà donc déjà l'art de graver en bois connu & pratiqué avec ſuccès dans

dans de vaſtes pays long-temps avant que nous en euſſions connoiſſance ; ce qui a fait penſer à quelques Auteurs que l'invention de l'Imprimerie, qui commença d'abord par la Gravure ſur des planches de bois, tiroit ſon origine de la Chine ; & qu'il n'étoit pas poſſible que les Européens n'euſſent joui avant ce temps des fruits d'un Art ſi pratiqué.

Je ne m'arrêterai pas à cette opinion, quelque vraiſemblable qu'elle ſoit, parce que les livres Chinois, qui ſeuls pouvoient inſpirer le goût d'en faire autant, ne devoient guère être connus des Artiſtes en Europe, dans un temps d'ignorance. D'ailleurs, la vue d'un livre Chinois n'auroit point appris l'art de le faire. Les toiles ou papiers peints en différentes couleurs, & repréſentant des fleurs ou des figures, ne donnoient point l'idée d'un livre : auſſi Guttemberg n'a-t-il point été puiſer dans cette ſource ; il n'a pas eu beſoin d'aller chercher ſi loin des modèles

d'impreſſion, qu'il a trouvés plus près.

Les Arts, quoique négligés dans les quatorzième & quinzième ſiècles, n'étoient pas entièrement détruits : déjà la Peinture avoit fait de nouveaux progrès en Allemagne. Van-Eyck, Peintre à Bruges, avoit inventé vers l'an 1366, une nouvelle manière de broyer les couleurs avec de l'huile pour peindre ; ce qui étoit autant de découvert pour l'encre à imprimer, qui n'eſt autre choſe que de la couleur broyée avec de l'huile, & qui par la ſuite a reçu quelques modifications.

Ce ſont les Peintres, les Sculpteurs & les Deſſinateurs qui les premiers ont fait uſage en Allemagne de la Gravure en taille de bois, pour conſerver & multiplier leurs deſſeins par l'impreſſion. Cet Art connu & pratiqué avant Guttemberg, & dans lequel il n'étoit point Artiſte, eſt celui néanmoins qu'il a mis en uſage pour établir cette Imprimerie primitive en planche de bois, dont l'hiſ-

toire eſt ſi fort embrouillée, tant par les préjugés de quelques Auteurs, que par le voile ſombre que l'ignorance des temps a jeté ſur les productions des Arts dans le XVe. ſiècle. Celui de la Gravure en bois ſur-tout, a été un des moins connus : le chemin qui conduit à ſon origine ayant été peu fréquenté, n'en devient que plus difficile à reconnoître. Je vais tâcher d'y pénétrer ; & ſi je parviens à faire voir que l'exercice de cet Art étoit en uſage avant celui de l'Imprimerie, qui dans les commencemens étoit le même, j'aurai prouvé que Guttemberg n'eſt point l'inventeur de ce dernier.

SECONDE PARTIE.

Origine de la Gravure en taille de bois, & ſes premiers progrès.

L'ART de graver ſur le bois des deſſeins ou figures, pour les imprimer ſur le papier avec une encre épaiſſe & gluante, & en former des images, nous vient d'Allemagne. C'eſt dans cette partie de l'Europe que l'on voit la naiſſance de cet Art, ſes premiers progrès, & les plus grands Artiſtes qui s'y ſont diſtingués. C'eſt auſſi de l'Allemagne que l'Art d'imprimer des livres avec des caractères de bois, tire ſon origine.

Laquelle de ces deux parties de la Gravure en bois a donné naiſſance à l'autre ? Eſt-ce Guttemberg qui, en gravant des lettres, a inventé & enſeigné l'Art de graver & d'impri-

mer des figures ? ou ne ſeroit-ce pas au contraire l'Art d'imprimer des figures & des lettres qui auroit inſpiré à Guttemberg le goût de faire un livre, & qui lui en auroit fourni les moyens ? Voilà le vrai point qu'il faut éclaircir.

Les premières productions de la Gravure en taille de bois n'annoncent ni le temps, ni le lieu qui les a vû naître, ni l'Artiſte qui les a enfantées ; mais ces mêmes productions, utiles à pluſieurs Arts, vont nous prouver qu'elles étoient connues longtemps avant l'Art d'imprimer les livres. Il y a d'anciennes Égliſes où l'on voit des tombes & des décorations d'airain du XIVe. ſiècle, dont les ornemens & les lettres gothiques ſont en relief & entièrement conformes à nos premières planches d'impreſſion : une partie de ces objets ſont taillés au ciſelet, mais un grand nombre ſont fondus. Or, pour les jeter en fonte, il a fallu un modèle, qui, pour ces ouvrages plats, devoit être ſculpté ſur

des planches de bois : les inſcriptions ſur-tout étoient ainſi faites, afin de pouvoir les imprimer ſur le ſable ou ſur la terre préparée pour recevoir la fuſion. Les anciens & nouveaux ouvrages de bronze, comme bas-reliefs, cloches, canons & autres, ſont preſque tous chargés d'inſcriptions avec des caractères en relief, comme ceux de nos premières impreſſions.

L'uſage conſtant des XIII, XIV & XVe. ſiècles, étoit d'accompagner les ouvrages de Peinture & de Sculpture de lettres, ſoit au bas des ſujets, pour en expliquer ſommairement le ſens, ou à côté, pour en marquer les noms, ou enfin ſur des rouleaux ou bandes qui paroiſſoient ſortir de la bouche, pour faire dire ce que l'on vouloit ; ce qui ſe remarque ſur différens monumens qui nous reſtent de ce temps, comme tableaux, tapiſſeries, vitres & bas-reliefs. Une partie des inſcriptions ou lettres qui ſont au bas des Sculptures que l'on voit dans les anciennes Cathédrales, ſont tail-

lées ſur la pierre en relief, avec la ſurface plate, comme les premières planches d'impreſſion. Celles que l'on voit à Notre-Dame de Paris, ſont de deux façons, en creux & en relief. L'inſcription gravée ſur le portique qui eſt du côté de l'Archevêché, porte en ſubſtance que » le 12 de Fé» vrier de l'an 1257, ceci fut com» mencé en l'honneur de la Mère de » Jéſus-Chriſt, du vivant de Jean » de Chelles, Maître Maçon. Cette inſcription eſt en lignes parallèles taillées en grandes lettres & de relief. Une autre inſcription que l'on voit également à Notre-Dame, ſous une petite figure repréſentant *Jean Ravy*, Sculpteur & Maçon, qui avoit commencé à ſculpter les hiſtoires qui ſont autour du Chœur de cette Égliſe à l'extérieur, prouve combien cet uſage de graver des lettres eſt ancien.

C'eſt Maître Jean Ravy qui fut Maçon de Notre-Dame de Paris par l'eſpace de vingt-ſix ans, & commença ces nouvelles hiſtoires. Priez Dieu pour l'ame de lui.

Et M^e. Jean le Boutelier, ſon neveu, les a parfaits l'an 1351. *

On voit encore dans le Chœur & dans les cloîtres d'anciennes Egliſes, des ornemens gothiques du XIVe. ſiècle ſculptés ſur le bois avec de ces ſortes d'inſcriptions, ſur leſquels il n'y a que de l'encre & du papier à mettre pour en tirer l'impreſſion.

Voilà donc tout l'art & le méchaniſme des planches en caractères de bois en uſage long-temps avant Guttemberg. Quant à l'impreſſion, on peut la faire paroître encore avant lui.

Les Cartes à jouer, qui, comme on ſait, ſont imprimées avec des planches de bois ** gravées, & enſuite colorées, étoient en uſage en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre, avant l'invention de l'Imprimerie. M. Bullet, dans ſon Livre intitulé, *Recherches hiſtori-*

* Deſcription de Paris de Piganiol, *tom. I, pag.* 359.

** Les premières cartes furent peintes, ou deſſinées, & imprimées ſi-tôt après que ce jeu commença à devenir à la mode.

ques ſur les Cartes à jouer, qu'il vient de faire imprimer à Lyon, fait remonter l'origine des Cartes vers l'an 1376, trois ou quatre ans avant la mort de Charles V, Roi de France. Il appuie ſon opinion ſur la chronique de *Petit-Jehan de Saintré*, qui dit que les Pages de ce Prince jouoient aux dez & aux *Cartes*. Il dit que *Jean I*, Roi de Caſtille, défendit les dez & les *Cartes* dans ſes États, par un Édit de 1387. Le P. Meneſtrier, Jéſuite, dans ſa *Bibliothèque curieuſe & inſtructive*, cite une ſomme paſſée à la Chambre des Comptes pour un jeu de Cartes acheté en 1391, afin de divertir Charles VI, qui commençoit à être en démence ; puis il ajoute que les Allemands ayant été les premiers qui aient gravé en bois, furent auſſi les premiers qui firent les moules des Cartes, qu'ils chargèrent de figures extravagantes.

Il eſt plus que vraiſemblable que ceux qui gravoient ainſi des figures, & qui les imprimoient pour faire des

Cartes, ne bornoient pas leurs talens à ce ſeul objet. Les anciennes gravures ou images en taille de bois conſervées au Cabinet des Eſtampes du Roi, & d'autres que l'on voit dans celui de quelques Curieux, ſur leſquelles on n'aperçoit aucune marque de temps, de lieu, ni d'Artiſte; d'autres portant quelques marques ou monogrammes, mais que l'on n'a pû attribuer à aucun Graveur connu, ſont ſans doute l'ouvrage de ces Artiſtes qui exerçoient l'art de graver en bois avant l'Imprimerie. Il ſuffit de ſuivre ces anciennes impreſſions, tant en images qu'en Livres, pour ſe convaincre que les premières ont le droit d'aîneſſe.

Les plus anciennes en taille de bois qui nous reſtent, ſont pluſieurs Livres d'images qui ſont dans le précieux Cabinet d'antiquités Typographiques de M. le Préſident de Cotte; l'un en 46 planches, connu ſous le nom d'hiſtoire d'ancien & nouveau Teſtament; un autre en 47 planches,

repréſentant l'hiſtoire de S. Jean & de l'Apocalypſe. Ces images ou eſtampes, groſſièrement faites dans le goût gothique, ſont entièrement ſemblables, pour le deſſein & le faire, aux bas-reliefs dont j'ai parlé ci-deſſus. On y voit également quelques mots, ſoit au deſſous, ſoit dans le milieu des eſtampes, tantôt aux pieds des figures, tantôt au ſortir de leur bouche. Ces eſtampes ont 7 pouces de large ſur 9 de haut ; elles ſont imprimées d'un ſeul côté du papier avec une encre griſe en détrempe. Les figures de l'hiſtoire de S. Jean * ſont de plus enluminées. Les eſtampes de ce Livre ſont dos à dos, & entre deux eſt une feuille du même papier, portant la même marque du Fabriquant, ſur laquelle ſont écrits en vieux langage Flamand le texte de l'Apocalypſe & le ſujet des figures. Cette écriture eſt faite à la main des

* Cette hiſtoire de S. Jean en Eſtampes provenoit de la Bibliothèque de M. Vilenbroek, Magiſtrat de Hollande. Elle fut achetée 200 florins par M. de Boze en 1729.

deux côtés du papier, avec de l'encre pâle & jaunie par le temps, le tout relié enſemble & conſervé dans ſa reliure antique ; d'où l'on peut conclurre que l'écriture & l'impreſſion ſont du même temps. M. Mariette, Contrôleur général de la grande Chancellerie, a un exemplaire pareil contenant les mêmes figures, avec cette différence, qu'il n'y a point de feuilles manuſcrites, & que quelques-unes des figures ne ſont pas entièrement ſemblables, & paroiſſent d'une autre main.

Les Hollandois revendiquent ces impreſſions comme des preuves de l'origine de l'Imprimerie à Harlem avant toutes les autres villes. Boxhornius, dans ſon Théâtre de la Hollande, s'appuie beaucoup ſur ces prétendus Livres, pour en faire honneur à cette ville. Ils prouvent au contraire contre lui ; car ceux qui ont gravé & imprimé ces figures, n'ont jamais prétendu faire un Livre, mais ſeulement des images. Si c'eût

été des premières productions de notre Imprimerie, les feuilles manuscrites auroient été imprimées avec les figures.

J'en dis autant de celles qui sont à la tête d'un Livre ancien, connu sous le titre de *Speculum humanæ salvationis*, * au nombre de 58 planches dessinées au trait, & très-bien gravées pour le temps, imprimées d'un seul côté du papier, au dessous desquelles on a ajouté, par une seconde impression, une explication Latine en Prose rimée, en caractères gothiques de bois, tant fixes que mobiles, le tout formant un petit *in-folio*.

Ces cinquante-huit estampes en forme de vignettes, séparées au milieu par un ornement gothique, & chargées de quelques mots pour faire parler les figures ou les expliquer, n'ont point été gravées, non plus que

* On a beaucoup parlé de ce Livre, & on l'a peu connu. Quatre exemplaires qui sont dans Paris, savoir, à la Bibliothèque du Roi, dans celles de Sorbonne, des Célestins, & chez M. le Président de Cotte, que j'ai tous examinés avec attention, font partie de trois éditions différentes, dont je rendrai compte ailleurs.

les précédentes, pour faire un Livre, encore qu'elles ſe trouvent en tête d'un des plus anciens que l'on connoiſſe. Il eſt viſible que les caractères que l'on a imprimés deſſous, ont été faits long-temps après les planches. Voici comme je le prouve. Les planches ou figures portent les marques d'un long ſervice : des traits ou filets qui bordent ces vignettes, ſont caſſés & crénelés en différens endroits. Ceux qui connoiſſent l'uſage de la gravure en bois, ſavent qu'une planche peut fournir à trente ou quarante mille beaux exemplaires, même à cent, ſi elle eſt faite ſur du buis. Les caractères, au contraire, ont toute leur fraîcheur. Ces eſtampes ou vignettes, & le caractère qui ſe trouve deſſous, ſont imprimés à deux fois ; ce qui ne ſeroit certainement point arrivé, ſi celui qui a gravé les figures avoit eu deſſein d'en faire un Livre ; car il les auroit gravées ſur la même planche que le caractère, ou il les auroit arrangés enſemble, pour

les imprimer d'une ſeule fois. On y voit tout le contraire : ces vignettes ſont imprimées plus ou moins près du caractère, & plus ou moins droit ; celle-ci s'approche par un coin & fuit par l'autre ; celle-là fait un effet contraire, ſemblable à nos gravures en taille douce, qu'on imprime ſans ſoin dans nos Livres, & qui vont quelquefois juſqu'à couvrir le caractère. De plus ces vignettes ſont de différentes teintes de couleur griſe, les unes plus ou moins foncées, les autres preſque noires, & d'autres enfin jaunâtres. Le caractère fixe eſt auſſi en gris, mais par fois d'une teinte différente de la vignette, & le caractère mobile eſt noir. L'édition des Céleſtins eſt entièrement en caractère mobile & très-noir, pendant que l'eſtampe eſt griſe comme celles des autres exemplaires. On ne peut pas donner de preuves plus évidentes d'une double impreſſion, & rien ne démontre plus clairement que les eſtampes & le caractère n'ont point été

faits l'un pour l'autre, d'où l'on peut conclurre que ces eſtampes étoient, comme les précédentes, une ſuite d'images imprimées, auxquelles on ajoutoit l'explication à la plume ; & après l'invention de l'Imprimerie, on aura ajouté ſous ces eſtampes déjà imprimées, l'explication en caractères ſous la preſſe, au lieu de les faire à la main.

Ce qui me perſuade encore que cet Art de graver & d'imprimer des images & des lettres, pour en expliquer le ſens, étoit en uſage long-temps avant Guttemberg & l'invention de l'Imprimerie, ce ſont d'autres anciens monumens d'impreſſions qui nous reſtent, pareils à ce dernier. J'en ai vû un de ce genre dans le Cabinet de M. Mariette, intitulé *Ars moriendi*, en 24 pages imprimées, à la manière des eſtampes, d'un ſeul côté. Chaque page porte en tête une eſtampe ou vignette repréſentant les misères de la vie humaine. Le caractère, qui eſt fixe ſur la même planche, eſt groſſièrement

rement gravé, & repréſente une mauvaiſe écriture du XIVe. ſiècle.

M. Clément, dans ſon Livre intitulé, *Bibliothèque curieuſe, hiſtorique & critique, &c.* dont les premiers volumes ſont imprimés depuis quelques années à Hanovre, nous donne la deſcription de quelques-uns de ces anciens Livres, comme, *Ars memorandi notabilis per figuras Evangeliſtarum. Hiſtoria Beatæ Mariæ Virginis in figuras*, & autres, imprimés de même d'un ſeul côté avec des caractères fixes ſur des planches de bois, avec des figures. Ces ſortes de Livres étoient inconteſtablement l'ouvrage des Graveurs en bois, & non de ceux qu'on a appelés par la ſuite *Imprimeurs*; auſſi ne ſont-ils pas attribués à Guttemberg, mais on les regarde avec plus de fondement comme ayant été faits à Strasbourg, Harlem, Ausbourg & autres villes d'Allemagne, où il ſe trouvoit des Peintres & Sculpteurs, qui ſont ceux qui les premiers ont fait uſage de la

gravure. Indépendamment des preuves que j'en donnerai ci-après, je vois dans *l'Hiſtoire des Peintres Flamans, Allemans & Hollandois*, par M. Deſcamps, que *Quentin Meſſis*, né à Anvers vers l'an 1450, qui de Maréchal ferrant devint Peintre, s'amuſa dans ſa jeuneſſe, à la ſuite d'une maladie, à deſſiner d'après des gravures en bois. Voici le trait. *On rapporte qu'une Proceſſion anciennement établie pour des lépreux ou autres malades, dans laquelle on diſtribuoit des images de Confrairie, GRAVÉES EN BOIS, lui donna lieu* (à Meſſis) *de connoître ſon talent. Il lui tomba entre les mains une de ces images, qu'on lui conſeilla de copier pour ſe deſennuyer; ce qu'il fit avec tant d'ardeur & de diſpoſition, qu'il continua depuis, & devint bon Peintre.* En ſuppoſant que ce Quentin Meſſis, né vers 1450, deſſinoit à 18 ou 20 ans ces images faites pour cette Confrairie *anciennement établie*, il s'en ſuivra qu'on les imprimoit avant Guttemberg, & que

par conſéquent il n'a pas enſeigné le premier cet Art. S'il l'eût fait, il auroit obligé bien des ingrats, puiſqu'aucuns Graveurs, ſoit anciens, ſoit modernes, ne l'ont mis au nombre de leurs Maîtres, ni même de leurs Diſciples, parce qu'en effet il n'étoit ni l'un ni l'autre. Pour nous en convaincre, ſuivons-le dans ſes opérations.

Guttemberg étoit de la ville de Mayence, mais domicilié à Straſbourg *; on le voit établi dans cette dernière ville en 1439, 1441, 1442, & 1444. Différens Regîtres de Strasbourg nous le repréſentent comme ayant établi d'abord une Société pour la poliſſure des Pierres, qui eut du ſuccès; puis une autre avec trois Bourgeois de cette ville, qui ſont nommés, André Treize, Jean Riff, & André Hilmann, *pour mettre en œuvre* PLUSIEURS *Arts & Secrets merveilleux.* Cette Société ne paroît point

* Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, *tome* 17, *page* 762.

avoir ſubſiſté, du moins les noms ci-deſſus ne reparoiſſent plus. On le voit encore faiſant des ceſſions & cautionnemens, & enfin nommé aux Rôles des Impoſitions; & après 1444, aucun acte ne parle de Guttemberg. Nous l'allons retrouver à Mayence, ſa patrie, faiſant encore une nouvelle Société, non inſcrite ſur les Regîtres publics, comme à Strasbourg, mais ſecrètement, pour faire en cachette ſes premières impreſſions de Livres. Jean Fauſt, Bourgeois & Orfèvre de Mayence, eſt ſon ſeul & unique aſſocié; celui-ci eſt le bailleur de fonds, & Guttemberg le propriétaire du Secret.

L'Abbé Trithème, qui a le premier parlé de l'origine de l'Imprimerie, & qui tenoit ce qu'il en ſavoit de Pierre Schoiffer, premier aſſocié de Fauſt, dit que Guttemberg & Fauſt faiſoient jurer un ſecret inviolable à leurs ouvriers, & que leur premier Ouvrage fut une Bible.

Ce ſecret juré & gardé par les ou-

vriers me paroît être un article important, dont on peut tirer les plus fortes inductions en faveur du ſentiment que je propoſe. Si cet Art eût été nouveau & inconnu, il étoit inutile de garder le ſecret. Les Sculpteurs, les Horlogers, les Orfèvres, & autres Artiſtes, n'ont pas eu beſoin du ſecret pour faire réuſſir leurs talens, parce que ce qui eſt l'effet de l'art, de l'étude & de l'uſage, ne s'apprend point d'un ſeul mot & comme en paſſant. Il n'en étoit pas de même de l'entrepriſe de Guttemberg; il vouloit faire un ouvrage nouveau avec un Art connu & pratiqué ailleurs, & déguiſer l'ouvrage de manière qu'il ne parût point être l'effet de cet Art. Je m'imagine l'entendre dire à ſes ouvriers: Mes enfans, tout l'avantage de notre entrepriſe dépend de deux choſes principales; la première eſt qu'on ne ſache point qu'elle eſt l'effet de la gravure en bois, parce que nous ſerions bien-tôt imités dans les autres villes d'Allemagne; la ſecon-

de, c'eſt qu'on ne s'aperçoive pas même qu'elle eſt l'effet de l'Art, parce que vendant nos Livres pour manuſcrits, nous gagnerons davantage; & pour cela, il faut garder inviolablement le ſecret que nous exigeons de vous. Enfin c'étoit une énigme dont il ne falloit pas dire le mot.

En effet, cette Bible a été faite ſans aucune marque ſenſible de la gravure en bois; il n'y a aucun ornement qui puiſſe déceler cet Art; les lettres ſeulement ſont gravées & imprimées, les ſommaires ſont écrits à la main en lettres rouges, & à chaque chapitre ils ont laiſſé une place vuide, plus ou moins grande, pour y faire peindre la première lettre en mignature, ſuivant l'uſage du temps pour les manuſcrits, & aider par là à la ſéduction.

On ne fait pas une entrepriſe ſi hardie avec un Art naiſſant, ſur-tout lorſqu'il s'agit de mettre la pénétration humaine en défaut, en lui faiſant prendre de l'imprimé pour de l'écriture. Cette édition-là même eſt

proprement imprimée ; les lettres, qui ſont mobiles, ſont ſi correctes, qu'elles annoncent pluſtôt la perfection de l'Art que ſon commencement. Je doute même que dans le temps où nous vivons, l'on pût en faire autant, & ſi bien, avec des caractères mobiles de bois. Cette Bible, ſans date & ſans nom de lieu ni d'Artiſte, a dû être commencée vers 1450 ; elle a été vendue à Paris & ailleurs par Fauſt, comme manuſcrite. Ce ne fut que la quantité qu'il vendit à différens prix * qui le fit pourſuivre comme ſurvendeur, & non comme magicien, ainſi que la ſimplicité de quelques Auteurs l'a voulu faire croire.

J'ajoute que puiſque Guttemberg & Fauſt faiſoient faire cet ouvrage par des ouvriers dont ils exigeoient le ſecret, cet Art étoit donc déjà pratiqué : ce n'eſt pas Guttemberg qui les a endoctrinés & mis tout à coup en état de faire des ouvrages parfaits.

* Naudé rapporte qu'il la vendit d'abord 60 écus, puis en deſcendant juſqu'à 30, & même 20.

Nous le voyons à Strasbourg faiſant uſage de ſon induſtrie en formant des ſociétés pour différentes entrepriſes ; il nous eſt repréſenté comme intéreſſé, & non comme Artiſte. Ce n'eſt pas Fauſt non plus, il étoit Orfèvre & non Graveur : c'étoient donc tout naturellement des ouvriers dans ce genre, que Guttemberg avoit amenés avec lui de Strasbourg à Mayence. Parmi ces ouvriers, l'Hiſtoire nomme Jacques Meydinbach, dont on n'entend plus parler dans la ſuite. Cet ouvrier étoit vraiſemblablement Graveur en bois. Ce qui appuie cette idée, c'eſt que le premier qui leva une Imprimerie à Mayence, après Schoiffer, fut un Jean Meydinbach, fils ou parent de Jacques, qui en 1491 imprima un Livre intitulé, *Hortus Sanitatis*, en caractères de fonte, & avec des figures en taille de bois. Il orna, ſans doute, cette édition de ſon ſavoir faire particulier. M. Chriſt, Auteur du Dictionnaire des Monogrammes, nous préſente à quelque-tems de là un

Gaſpard Meydinbach, qui *deſſinoit à Cologne des ſujets d'hiſtoires pour les Graveurs en bois*; ce qui fait croire que cette famille étoit attachée à cet Art.

Cette première Bible imprimée, qui a été le dernier fruit de la ſociété de Guttemberg avec Fauſt, a été ſi peu connue, qu'on l'a confondue ſouvent avec la première en caractères de fonte, faite par Fauſt & Schoiffer en 1462; & M. David Clément, dont j'ai parlé ci-deſſus, finit par en nier l'exiſtence. Cette Bible, cependant, a été ſi bien finie, qu'il en exiſte deux exemplaires dans Paris; l'un complet, à la Bibliothèque du Roi; & le ſecond volume ſeulement de l'autre, à la Bibliothèque du Collège Mazarin. Quelque choſe de mieux, c'eſt que ces deux exemplaires ſont de deux éditions différentes, conſtamment faites avec les mêmes caractères mobiles de bois, page pour page, colonne pour colonne, mais avec quelques différences dans la compo-

ſition, qui caractériſent la ſeconde édition. J'ai fait un relevé de quelques-unes de ces différences, ainſi que de celles du *Speculum humanæ ſalvationis*, qui ne laiſſeront aucuns doutes ſur ces diverſes éditions, & qui ſerviront à éclaircir d'autres points de l'hiſtoire de l'Imprimerie, mais qui me mèneroient trop loin pour le préſent. Revenons à la diviſion de nos deux aſſociés; elle va développer tout l'Art de la Gravure en bois, & nous le montrer dans ſa perfection.

Cette Bible étant faite & vendue, en tout ou en partie, nos deux aſſociés ſe rendirent compte, & ſe brouillèrent. Fauſt employa dans ſes comptes une ſomme de 1600 florins, à laquelle il ajouta les intérêts & les autres ſommes qu'il avoit données pour trouver de l'argent, & en forma un capital de 2000 florins ou environ. Guttemberg refuſa de payer les intérêts, diſant que Fauſt ayant fourni les fonds en différentes occaſions pour payer les ouvriers, le parchemin, le

papier, l'encre, & ne lui ayant donné que 300 florins ſeulement par an pour d'autres beſoins, la demande qu'il faiſoit des intérêts étoit uſuraire. En conſéquence intervient Sentence du Juge, qui ordonne que Fauſt ſera tenu d'affirmer que cet argent ne vient pas de ſon propre fonds, mais qu'il l'a emprunté, & qu'il a payé leſdits intérêts; auquel cas Guttemberg ſera obligé de lui en tenir compte. Ce que Fauſt ayant accepté, il ſe rendit le 6 Novembre 1455 dans une Salle du Couvent des Récollets de Mayence, & là, en préſence des témoins des deux parties, & de Helmaſperger, Clerc de l'Evêché de Bamberg, Ecrivain public, autoriſé par l'Empereur, & Notaire de Mayence, il fit le ſerment qui rendit Guttemberg débiteur, & qui devint le ſceau de leur ſéparation.

On ne voit plus dans aucune des éditions de Fauſt, après cette ſéparation, les caractères de la Bible, qui étant mobiles, auroient ſûrement été

employés. Il eſt très-vraiſemblable que Guttemberg étant le chef de l'entrepriſe, les aura gardés pour continuer l'exercice de ſon Imprimerie, & c'eſt ſûrement avec ces caractères qu'il aura fait cette ſeconde édition de la Bible dont je viens de parler, ſur laquelle je m'étendrai davantage dans un autre temps. Pour Fauſt, il ne lui reſtoit d'autre parti que de faire un nouvel établiſſement qu'il pût oppoſer à celui de Guttemberg. C'eſt-là que nous allons voir cette gravure en bois dégagée des nuages épais qui la couvroient.

Il ne s'agit plus ici d'énigme ni de ſecret, le mot eſt divulgué, & l'Art eſt reconnu; ainſi, pour en tirer parti, Fauſt s'aſſocie avec Schoiffer, le plus intelligent & le plus habile de cette Typographie naiſſante; & pour l'emporter ſur Guttemberg, qui devenoit leur antagoniſte, ils emploient ouvertement toute la perfection de l'art de graver en bois, caché dans la première ſociété. Ils gravent de nou-

veaux caractères mobiles de bois de deux groſſeurs différentes, dont le plus petit eſt plus gros que celui qui avoit ſervi à la Bible *. De plus, ils font tout de ſuite de grandes lettres de 4 & 5 pouces de haut, chargées d'ornemens, de fleurs & d'animaux, très-délicatement gravées, pour tenir lieu des mignatures qu'on avoit employées juſqu'alors. Enfin, moins de deux ans après la première ſociété, ils donnent pour premier Ouvrage un chef-d'œuvre d'impreſſion, qui eſt un Livre in-folio contenant les Pſeaumes, avec des Antiennes & des Répons; & comme il n'eſt plus temps de faire paſſer ce Livre pour manuſcrit, ils ont ſoin d'avertir, par une ſouſcription qui eſt à la fin du Volume, imprimée avec une encre pourpre, que ce Livre eſt fait, *non à la plume, mais imprimé par un nouvel Art, & orné de* GRANDES CAPITALES.

* L'un répond, pour la groſſeur, à ce que nous appelons *gros Canon*, & l'autre au *petit Canon*; celui de cette Bible, à celui que nous nommons *petit Parangon*.

Par Fauſt & Schoiffer. Mayence, 1457. Cette ſouſcription eſt accompagnée des armes ou marque de ces deux Imprimeurs, en deux écuſſons ſoûtenus enſemble, gravés en bois, & imprimés de même, couleur de pourpre. Quant à ces grandes capitales annoncées, c'eſt la choſe la plus curieuſe en ce genre qu'il y ait jamais eu dans l'Art Typographique ; elles ſont imprimées par rentrée de trois couleurs, bleu, rouge & pourpre, à la manière des Camayeux, & cela avec une juſteſſe & une préciſion étonnantes ; & pour s'aſſurer que ces lettres ſont ainſi imprimées à diverſes couleurs, & non enluminées, M. de Boze *, à qui appartenoit l'exemplaire que j'ai vû, fit examiner à Vienne, dans la Bibliothèque de l'Empereur, un même exemplaire qui s'eſt trouvé entièrement conforme au ſien : de plus, le tacte de la preſſe eſt bien différent de celui du pinceau. Les let-

* Ce Livre fait partie du précieux Cabinet de M. le Préſident de Cotte.

tres du texte & des Antiennes ſont gravées d'une belle forme gothique, avec une égalité ſurprenante, & très-bien imprimées, d'un beau noir.

Que l'on préſente aujourd'hui ce Livre à tous nos Typographes aſſemblés, & qu'on les charge d'exécuter un pareille impreſſion par rentrée de pluſieurs couleurs, ils ne la feront sûrement pas auſſi proprement que celle-ci ; cependant c'eſt-là le premier Livre qui ſoit connu par une date, & où l'on trouve les noms des Artiſtes & de la ville.

Quand Fauſt & Schoiffer diſent qu'ils ont fait ce Livre par un art nouveau, ce n'eſt pas l'art de graver en bois dont ils veulent parler, puiſque Guttemberg les avoit déjà devancés, & que deux ans après avoir publié ce Livre, ils ont encore annoncé la même choſe pour un autre, fait d'une toute autre manière qu'avec du bois ; mais la nouveauté étoit d'avoir fait par cet Art un Livre entier qui imite la plus belle écriture du temps, ce qui

n'avoit pas été entrepris juſqu'à Guttemberg, encore qu'on l'eût déjà exécuté en partie, mais ſans aucun deſſein de faire un Livre.

Le ſecond Ouvrage de cette ſociété eſt un volume in-fol. intitulé, *Durandi Rationale divinorum Officiorum*, imprimé en caractères de fonte, & à la fin duquel eſt encore une ſouſcription qui porte, comme dans l'autre, que ce Livre n'eſt point l'effet de la plume, mais qu'il a été imprimé à Mayence par un Art nouveau, en 1459, & *orné de grandes Capitales.*

Ces capitales ſont dans le même goût que les précédentes, imprimées par rentrée, mais ſeulement à deux couleurs, rouge & bleu. Or comme par ces nouveaux caractères de fonte Schoiffer étoit bien au deſſus de Guttemberg, qui ne pouvoit pas l'imiter en cette partie, il ceſſa d'employer de ces ſortes de capitales, toutes belles qu'elles étoient, auſſi n'en voit-on plus dans la ſuite des Ouvrages qu'il a imprimés depuis.

Ces

Ces ſortes d'impreſſions par rentrée à pluſieurs couleurs, & ces gravures d'ornemens qui annoncent la ſcience du deſſein, n'entroient point dans le plan de la première ſociété ; par conſéquent Guttemberg n'avoit dû ni s'en inſtruire, ni l'enſeigner aux autres. Or comment ſe fait-il que deux ou trois mois après qu'il a rompu ſa ſociété, il ſe trouve des gens qui portent tout d'un coup ces Arts de gravure & d'impreſſion à un ſi haut degré de perfection ? Car, dès la première page de ce Livre des Pſeaumes, on voit déjà une de ces Lettres, qui occupe preſque la moitié de la hauteur de la feuille. Cela vient donc de ce que l'art de graver des images étoit déjà très-pratiqué, & que pour les imprimer, on avoit inventé & la Preſſe, & la compoſition des couleurs, d'autant moins difficile à trouver, que déjà la peinture à l'huile étoit inventée, comme je l'ai dit, & que ce ſont les Peintres qui les premiers ont fait uſage de la gravure en bois,

quelques mois ; donc il étoit connu & pratiqué avant eux.

Le Pſeautier dont je viens de parler, eſt le ſeul Livre que Fauſt & Schoiffer aient fait en caractères de bois par un méchaniſme commun avec Guttemberg, qui peut les imiter & les ſuivre : il faut donc chercher d'autres moyens. La néceſſité, cette mère de l'induſtrie, fournit à l'intelligent Schoiffer l'idée d'établir une toute autre Imprimerie : il grave des lettres ſur l'acier & en forme des poinçons, il en fait l'empreinte ſur de petits morceaux de cuivre pour en faire des matrices, il invente & fabrique un moule, choiſit ou compoſe un métal, & fond de nouvelles lettres dont le *Catholicon Johannis Januenſis* eſt le premier fruit, mais qui eſt précédé, pour la publication, par le *Durandi Rationale divinorum Officiorum.* *

* Ce Livre curieux eſt le premier fruit qui ait paru, du véritable Art Typographique, le 6 Octobre 1459. Il ſe trouve à Paris à la Bibliothèque du Roi, chez M. le Préſident de Cotte, & chez M. Gagnat.

Le Catholicon, qui n'a paru qu'un an après, quoiqu'il eût été commencé le premier, a été l'eſſai de cette nouvelle manière d'imprimer, ainſi que je le prouverai ailleurs.

Voilà le véritable Art Typographique inventé à Mayence par Pierre Schoiffer vers l'an 1457. Ce ne fut qu'en 1462 que ce nouvel Art d'imprimer commença à ſe répandre. Le premier Élève de cet Inventeur de l'Art ayant appris à graver des poinçons & à fondre des lettres, forma promptement pluſieurs Imprimeries, qui en peu de temps ſe multiplièrent à proportion de la beauté & de l'utilité de l'Art.

Cette nouvelle manière d'imprimer ne fourniſſoit plus aucune idée de la gravure en bois, & en étoit entièrement indépendante : cependant, ſi une partie des premières éditions faites en différentes villes, portent les marques de cet Art par des eſtampes, vignettes, lettres griſes, &c. dont on pouvoit ſe paſſer, ce ſera une preuve évidente que cet Art étoit déjà fort étendu, comme nous l'allons voir : ſuivons-le un peu en détail, du moins quant aux premières productions & aux premiers Artiſtes.

Les différentes hiſtoires des Peintres, Sculpteurs, Graveurs, &c. par de Piles, Félibien, Florent le Comte, Deſcamps, plus encore le Dictionnaire des Monogrammes de M. Chriſt, le Catalogue de M. l'Abbé de Marolles, des anciennes éditions de Livres, & des Mémoires qui m'ont été donnés par M. Papillon, célèbre Graveur en bois, nous font connoître une partie de ces eſtampes en taille de bois, & quelques-uns de ceux qui les ont faites. Ces productions & ces Artiſtes ſont trop généralement ignorés pour les ſervices qui en ont réſulté par rapport aux autres Arts.

Le Cabinet des eſtampes de la Bibliothèque du Roi contient environ treize mille ſept cens eſtampes ordinaires, & plus de ſix cens en clair obſcur ou camayeu, le tout en taille de bois, ſur quelques-unes deſquelles on voit le nom ou la marque de ceux qui les ont faites, avec l'année; d'autres avec des marques qu'on ne peut

appliquer à aucun Graveur connu ; enfin les plus anciennes, ſans aucunes marques quelconques qui puiſſent déſigner le temps, le lieu & l'Artiſte ; ce qui a fait diſtinguer ces Graveurs en deux claſſes, dont l'une contient ce qu'on appelle les vieux Maîtres, les uns connus, les autres diſtingués par quelques lettres initiales de leur nom, ou quelques marques particulières, comme *une Pelle*, *des Chandeliers*, *une Dague*, *une Licorne*, *une Étoile*, & autres figures ſemblables ; l'autre claſſe comprend les grands Maîtres connus par leurs noms & leurs œuvres.

Parmi les premiers on voit *Auguſtin Hirschvogel* le jeune, de la ville de Nuremberg. Un A, une H & une F liées enſemble, ſurmontées d'une croix, un hibou avec deux oiſeaux qui l'attaquent, ſont la marque de ce Graveur : on voit ce monogramme avec l'année 1445. dans le Dictionnaire de M. Chriſt. *Un* autre *monogramme*, dit cet Auteur, *compoſé d'un*

I, *d'un* O, *d'un* V, *avec trois ſceptres qui ſe croiſent au milieu, ſert de marque ſur d'anciennes gravures en bois à deux couleurs en manière griſe.* J'ai vû chez M. Papillon une eſtampe ainſi gravée, portant cette marque; elle repréſente un homme de guerre cuiraſſé à cheval, avec ſon valet.

Guillaume Baur, Peintre & Graveur de Strasbourg, eſt mort, ſuivant de Piles, en 1464; il gravoit en bois & au burin.

Albert Dure, élève de *Martin Schon* & de Hupſe Martin, Peintre & Graveur, a commencé par graver en bois. *André Manteigna*, Peintre d'Italie, fit uſage de cet Art: on voit de lui un grand triomphe, qu'il grava à Rome en 1486.

Puiſqu'il y avoit déjà de grands Maîtres connus dans ce temps, il ne faut point s'étonner de voir tant de gravures dans les anciennes éditions: la plûpart ſont mauvaiſes à la vérité, cependant il s'en trouve de très-belles. En tout temps il y a eu des maî-

tres & des diſciples, des gens habiles & des ignorans.

M. Clément, dans ſa *Bibliothèque curieuſe*, &c. fait la deſcription de quelques Bibles ornées de figures en bois, l'une en Allemand par Bamler ou Sorg, a Ausbourg en 1477, *en taille de bois;* une ſeconde Bible Allemande in-fol. ſans date ni lieu d'impreſſion, avec des figures; une troiſième Bible ſans date ni lieu d'impreſſion *en plat Allemand. Cette Bible*, dit M. Clément, *eſt en caractère gothique, tout y reſpire la vénérable antiquité..... les figures gravées en bois ſont aſſez groteſques & enluminées;* une quatrième Bible Allemande à Nuremberg chez Ant. Koburger en 1483, *enrichie de figures en bois & enluminées;* une cinquième Bible Allemande du même Koburger en 1490; une ſixième Bible Allemande avec des figures en bois *aſſez groteſques.... les lettres initiales ſont auſſi imprimées en bois avec des ornemens....* à Lubec, chez Eſtienne Arndes.

J'ai vû à la Bibliothèque du Roi quelques Bibles ornées de pareilles gravures : l'une Italienne en deux parties in-f. ne faiſant qu'un ſeul volume, imprimée à Veniſe *per Gioanne Ragazo* en 1490, repréſente différens traits de la Bible dans de petites eſtampes au haut des pages ; elle eſt ornée d'un grand frontiſpice gravé délicatement au ſeul trait, dans le goût gothique. Un autre Livre in-fol. intitulé *Expoſitions de la Bible*, eſt imprimé en caractères gothiques, gros & matériels, avec des figures en bois, le tout ſans date, & ſans nom de lieu ni d'Imprimeur ; il porte ſeulement que ces *Expoſitions de la Bible ſont faites par un très-excellent Clerc, lequel par ſa ſcience fut Pape, & après la tranſlation a été veu, leu & correct de poent en poent par venerable Docteur Maiſtre Jullien, de l'ordre des Auguſtins de Lion ſur le Roſne.* J'ai vû encore un autre Livre avec ce titre : *Alvarus Pelagius, Summa de Planctu Eccleſiæ*, 2. vol. in-fol. imprimé à Ulm en 1474 par Jean Zeiner de

Ruttingen. Ce Livre eſt orné d'anciennes capitales Allemandes, connues depuis ſous le nom de *Lettres Tourneures* ; elles ſont gravées en bois avec plus ou moins d'ornemens ; il s'y trouve des figures de Papes, & autres, fort bien gravées.

On voit dans le Cabinet de M. le Préſident de Cotte, une Bible Latine en caractères de bois, ſans date & ſans nom de lieu ni d'Artiſte, différente de celles qui ſont à la Bibliothèque du Roi & au Collège Mazarin, dont j'ai parlé ci-deſſus. Cette Bible eſt ornée de lettres griſes plus ou moins grandes, gravées en bois. On imprima à Paris en 1477, près les Jacobins de la rue S. Jacques, la Rhétorique de Cicéron avec des mêmes lettres griſes. En 1490 des Heures pour Antoine Vérard, & en 1492 d'autres Heures pour Robin Challot, tous deux Libraires, furent imprimées avec des ornemens gravés délicatement en bois. Un Graveur nommé Iollat, travailloit très-proprement à Paris vers

1490; il fit dans ce temps pour Godefroi de Marnef la danſe des morts en 24 eſtampes très-bien gravées au trait; il a fait différentes gravures très-délicatement exécutées en 1502 & ſuivantes, pour Simon Voſtre, Philippe Pigoujet & Simon de Colines, Imprimeurs à Paris. Sebaſtien Brant, autre Graveur, fit en 1490 cent figures d'après Jacques Locher, que l'on voit dans un Livre intitulé *Stultifera navis.*

Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter toutes les gravures en bois que l'on trouve dans des Livres imprimés avant le XVIe. ſiècle. J'en ai dit aſſez pour faire connoître que les Imprimeurs ont trouvé cet Art établi avant eux dans différentes villes: voyons à préſent la ſuite de ſes progrès, & ſa décadence.

Le commencement du XVIe. ſiècle eſt à peu-près l'époque du renouvellement & du progrès des Arts, enſevelis, pour la plus grande partie, dans les ténèbres cauſées par l'ignorance des temps & la groſſièreté des

mœurs. C'eſt dans ce temps que l'Art de graver en bois acquiert des Artiſtes célèbres, qui le portent à ſon plus haut point de perfection, pendant que la Gravure en taille-douce, qui à peine venoit de naître, faiſoit elle-même des progrès très-rapides.

Cette nouvelle manière de graver les eſtampes eſt dûe, ſuivant quelques Auteurs, à *Maſſo Piniguera*, Orfèvre de Florence, qui la trouva en 1460 en gravant des Armoiries ſur de l'argenterie. Pour faire cette gravure deſſus l'argent, il étoit néceſſaire d'en noircir les tailles avec de l'huile noircie ou ſalie ; celle de la pierre à l'huile pour aiguiſer les burins, pouvoit y ſervir. Piniguera s'aperçut qu'en appuyant du papier ſur cette gravure ainſi noircie, il en ſortoit une empreinte ; il réitéra & perfectionna cette opération, qui lui réuſſit.

Baccio Badinelli, de la même ville de Florence, & Guillaume Baur, Peintre de Strasbourg, dont j'ai parlé plus haut, ont été des premiers à fai-

le uſage de cette nouvelle gravure ; ils furent bientôt ſuivis par Palaiolo & & Montagna.

Pendant que l'Art de la taille-douce prenoit faveur, celui de la taille de bois tendoit à ſa perfection, par le moyen des habiles Peintres ou Deſſinateurs, à qui cet Art étoit plus familier par la pratique ; mais celui-ci perdoit inſenſiblement de ſon crédit, à meſure que l'autre étoit connu. Les moyens que fourniſſoit la taille-douce pour former, croiſer, fortifier & varier les tailles à l'infini, & donner par là de la force ou de la légèreté aux objets qu'on vouloit rendre, joints à la propreté de l'impreſſion, lui donnoient néceſſairement un avantage ſur l'autre, dont les opérations longues & laborieuſes produiſoient toujours des effets un peu durs & moins gracieux. Un ſeul exemple donnera l'idée de cette différence de travail.

Que l'on faſſe en taille-douce quarante traits croiſés, ou contre-tailles, pour former des ombres ou autre-

ment, ils ſont l'effet de quarante coups de pointe ſi l'on grave à l'eau-forte, ou de quarante coups de burin ſi l'on coupe le cuivre avec cet inſtrument, & cela s'exécute facilement. Ces contre-tailles, au contraire, ſi néceſſaires en gravure, ſont l'écueil de la patience du Graveur en bois, & ſouvent ſon deſeſpoir.

Il faut, pour laiſſer ces quarante traits croiſés en relief ſur le bois, que le Graveur donne au moins quatorze cens quarante-quatre coups de pointe, pour enlever en quatre coups trois cens ſoixante & un petits morceaux de bois carrés ou en lozange. Le ſeul avantage qui reſte à cet Art eſt de pouvoir tirer ſur une même planche cinquante ou ſoixante mille belles épreuves, à douze ou quinze cens par jour, au lieu qu'on n'en peut tirer ſur cuivre que deux mille environ, à cent-cinquante ou deux cens par jour. Cet avantage, joint à l'ancien uſage, a conſervé à cet Art, pendant quelque-temps, de grands Artiſtes qui l'ont il-

luſtré par leurs productions: quelques-uns d'eux faiſoient auſſi uſage de la taille-douce en même-temps; mais ce n'eſt que relativement au premier Art, que je parlerai de ces Artiſtes.

Le célèbre Albert Dure ou Durer, Peintre, Sculpteur, Géomètre, Architecte, Graveur en bois & en cuivre, né à Nuremberg en 1470, dont j'ai déjà parlé, porta cet Art de graver en bois à un haut point de perfection. Le premier morceau que l'on connoiſſe de lui repréſente les trois Graces, des têtes & des os de morts, des ſceptres & un enfer, avec un globe, ſur lequel eſt l'année 1497, & ces trois lettres O. G. H. qui ſont l'abrégé de ces mots Allemands *O Gott Hute*. Il a gravé pluſieurs Paſſions de Notre Seigneur en 1508, 1510 & 1511; cette dernière eſt de toute beauté: il a fait également la vie de la Vierge. Les plus beaux morceaux de gravure de cet Artiſte ſont une ſainte Face de Notre Seigneur plus grande que nature, elle eſt couronnée d'épi-

nes;

nes : les gouttes de ſang & les larmes ſont ménagées avec art dans cette figure, qui eſt faite avec des traits ou tailles d'une hardieſſe & d'une force qui caractériſent les ouvrages de cet Artiſte. Deux grands Triomphes de l'Empereur Maximilien I, l'un de 1515 & l'autre de 1523; dans le premier on voit les portraits des Empereurs, Rois & Princes de la Maiſon de Maximilien : cette Eſtampe, très-rare & très-grande, eſt faite de pluſieurs planches. L'autre repréſente Maximilien dans un Char à douze chevaux, conduits par des figures allégoriques. Albert Dure avoit pouſſé cet art ſi loin, que ſes ouvrages faiſoient l'admiration des curieux. Marc Antoine, Graveur en taille-douce, pour profiter de la réputation de ce Graveur, avoit imité ſur le cuivre ſes Eſtampes avec le goût des tailles & ſa marque, qui étoit un A gothique & un petit D au milieu, & les vendoit à Veniſe comme ouvrages d'Albert Dure : celui-ci en ayant été averti, ſe plaignit au Sénat de

cette friponnerie, & Marc Antoine fut obligé d'effacer cette marque de deſſus les planches. On trouve qu'Albert Dure a gravé 222 Eſtampes en taille de bois, & ſeulement 104 en taille-douce, ce qui prouve que la première manière de graver lui étoit plus familière que la ſeconde.

Albert Aldegrave, Peintre & Graveur à Soëſt en Weſtphalie, diſciple d'Albert Dure, gravoit en bois dans le goût de ſon maître ; mais au lieu que dans les planches de celui-ci les tailles ſont fortes, dans celles du diſciple elles ſont plus fines & plus délicates. Sa marque étoit un A gothique ſeulement à double trait, ce qui forme un blanc entre deux. On voit de ce Graveur une Réſurrection datée de 1512, très-bien gravée.

Jean Balde Green, Peintre & Graveur à Strasbourg, étoit contemporain des Graveurs ci-deſſus. On connoît de lui pluſieurs figures de Saints, les douze Apôtres, des Femmes illuſtres & des habillemens à la mode.

M. Papillon a de lui un Saint Sébaſtien qui porte ſa marque & l'année 1512.

Sebald Beham, *que Marolles & autres François*, dit M. Chriſt, *ont mal-à-propos nommé* HISBENS, travailloit auſſi dans le même temps. On voit de ſes gravures datées de 1520.

Jerôme Mocetus & *Burgkmair* ont gravé des Eſtampes, parmi leſquelles il y en a d'une grande beauté; leurs pièces ont été recueillies par M. de Marolles au nombre de 281. Le dernier a gravé en camayeu : il y a de lui un beau morceau dans ce genre de gravure, daté de 1508; il repréſente un Chevalier armé, avec les attributs d'un Commandant.

Un V & un G gothiques ſervent de marque a des gravures imprimées chez Knoblouck à Strasbourg vers 1507. *Quel que puiſſe avoir été ce maître*, dit encore M. Chriſt, *il eſt certain qu'il étoit très-habile & d'un goût extraordinaire.* Un I & un B ſervent de marque à de belles gravures très-bien deſſinées vers 1510. Un A & un M

gothiques ſont la marque d'un Graveur Allemand dont on voit des gravures imprimées à Amſterdam en 1505. La figure d'un petit vaſe eſt la marque de gravures imprimées à Straſbourg en 1509. Un W & une R ſont la marque de gravures imprimées à Lyon en 1515.

On voit 138 figures dans le traité d'Architecture de Vitruve, imprimé à Veniſe en 1511.

Albert Altoffer, Suiſſe, deſſinoit avec goût : on voit de ſes gravures datées de 1511. Henri Vogther, Peintre de la ville de Strasbourg, gravoit en bois dans cette ville en 1527.

Lucas Cranis, ou *de Cranach*, Peintre du Duc de Saxe, a gravé beaucoup de ſujets auxquels il mettoit l'écuſſon de ſes armes & les premières lettres de ſon nom : il a fait, entre autres choſes, des ſujets de la Paſſion, des figures de la Bible, des Pères du deſert & de grandes Joutes & Tournois : on voit de ces Eſtampes marquées des années 1504, 1505, 1506 & 1507.

Lucas de Leyde a gravé pluſieurs planches, entre autres les Rois d'Iſraël en clair obſcur ou camayeu. Il a fait d'après ſes deſſeins 38 pièces en bois, & 30 d'après d'autres Deſſinateurs.

Frère Jean Marie de Breſſe, Carme, & *Jean-Antoine de Breſſe*, gravoient en bois, l'un vers l'an 1502, & l'autre vers 1507.

Vecelli, ſurnommé *le Titien*, Peintre célèbre, né à la Piève de Cadore dans l'État de Veniſe, vers l'an 1477, s'appliqua beaucoup à la gravure en bois : une de ſes premières Eſtampes eſt l'Image de la Vierge tenant ſon Fils, lequel met un anneau au doigt d'une Vierge qui eſt à genoux en préſence de Sainte Anne, de S. Joſeph & de deux Anges, & au bas ſont ces mots : *Titianus Vecellius inventor lineavit.* Il a fait un grand Triomphe de Jéſus-Chriſt en 1505, compoſé de pluſieurs planches qui ſe raſſemblent & forment une Eſtampe de dix pieds de long ou environ, ſur 14 pouces de haut ; les travaux d'Her-

cule en douze Eſtampes marquées d'un T, qui étoit ſa marque ; la ſubmerſion de Pharaon en ſix planches, les ſupplices des Martyrs en quatre planches, le ſacrifice d'Abraham, le déluge, des Payſages, des Animaux, un Laocoon ſous la figure d'un ſinge & de ſes petits, & autres figures.

Jean Holben, Peintre, né à Baſle en 1498, a commencé à graver en bois fort jeune : ſes ouvrages ſont d'une délicateſſe ſingulière & d'une grande perfection. Il travailla beaucoup pour l'Imprimerie ; celles de Baſle, de Zurich & autres villes de la Suiſſe, celles de Lyon, de Londres & autres, ont été ornées des productions de ce grand Artiſte. Holben ayant peint une danſe des Morts dans le Marché au poiſſon de la ville de Baſle, en réduiſit les deſſeins & en grava de petites Eſtampes qui lui firent autant d'honneur que ſes tableaux. Il peignit & grava également à Baſle une danſe de Payſans : il a gravé les premières figures de l'éloge

de la Folie, pour ſon ami Eraſme, Auteur de cet ouvrage, après quoi il ſe retira à Londres. Henri VIII, Roi d'Angleterre, eſtimoit tant ce Peintre, qu'il dit un jour à un Comte qui venoit ſe plaindre de lui : *Qu'il lui ſeroit plus aiſé de faire ſept Comtes de ſept Payſans, qu'un ſeul Holben d'autant de Comtes.*

Dominique Campagnola, Peintre d'Italie, gravoit auſſi en taille de bois au commencement du XVIe ſiècle. Il a fait une Eſtampe du maſſacre des Innocens, de deux pieds de large ſur un pied & demi de haut, datée de 1517.

Pierre Koeck, Peintre & Architecte Flamand, a gravé en bois avec beaucoup de hardieſſe & de préciſion. Cet Artiſte avoit voyagé en Turquie & en a rapporté le ſecret des belles teintures pour la laine. Il grava en 1526 une vûe de Conſtantinople en perſpective, avec des figures de Turcs. De Piles, dans la vie des Peintres, nous apprend que Koeck a fait ſon

portrait ſous la figure d'un Turc debout qui montre quelqu'un au doigt.

François Mazzuolo, dit *le Parmeſan*, parce qu'il étoit de Parme où il naquit en 1504, a gravé en bois pluſieurs ſujets d'après Raphaël, & d'autres ſur ſes propres deſſeins : il a fait des Eſtampes en camayeu. Un nommé Antonio Frentano, Graveur, qui travailloit pour le Parmeſan, lui emporta un jour ſes planches & ſes deſſeins.

Hugo da Carpi, Peintre d'Italie, pouſſa plus loin qu'aucun autre cette façon d'imprimer les camayeux en taille de bois. Ces clair-obſcurs ſe faiſoient ordinairement à deux couleurs ſur deux planches imprimées l'une après l'autre par rentrées ſur le même objet ; la première imprimoit les clairs, & la ſeconde une teinte plus foncée. Il a fait de ces rentrées à trois & quatre planches, qui donnent des dégradations de couleur, qui approchant plus des traits de la Peinture, rendoient l'ouvrage plus parfait. Il tra-

vailloit ainſi vers 1530, & fut imité par d'autres Peintres & Graveurs qui lui ſuccédèrent.

L'ouvrage le plus parfait & le plus remarquable qu'ait produit l'art de graver en bois, eſt à mon gré l'Hiſtoire de Maximilien I, déguiſée ſous les noms, faits, périls & avantures feintes de l'excellent, vaillant & fameux Chevalier TEWRDANNCHS. On croit que Maximilien lui même en eſt l'Auteur, au moins l'édition eſt digne de lui. C'eſt un Livre in-fol. imprimé avec tout le ſoin poſſible à Ausbourg en 1517 par Hans Schonſperger. Les caractères ſont ſuivant l'écriture du tems, demi gothiques, non mobiles *, gravés exprès ſur des planches

* Ces caractères ſont ſi parfaits, que l'on pourroit croire qu'ils ſont mobiles, & qu'ils ont pris leur figure dans des matrices, cependant ils ſont fixes ſur le bois; ce qui le prouve, ce ſont des différences ſenſibles dans la figure des mêmes capitales, de petites lettres qui anticipent quelquefois les unes ſur les autres; quelques-unes ont des traits qui s'élèvent ou deſcendent juſqu'aux lignes de deſſus ou de deſſous beaucoup plus que la portée du corps deſdites lettres; enfin il y a communément des traits circulaires qui embraſſent deux & trois lettres à la fois, toutes choſes impraticables à la fonte. De plus on ne voit ce caractère employé qu'aux

de bois. Chaque page eſt comme un exemple d'écriture à la manière des maîtres Écrivains, c'eſt-à-dire, ornée de traits hardis, entrelacés avec plus ou moins d'étendue, pour imiter l'effet de la plume Ces caractères ſont deſſinés & gravés ſur ces planches avec une égalité ſoutenue & d'une propreté admirable. Cent dix-huit Eſtampes allégoriques, qui ſont autant de chefs-d'œuvres de la gravure en bois, ornent ce précieux ouvrage. J'en ai vû, dans le cabinet de M. le Préſident de Cotte, un Exemplaire qui eſt de toute beauté. L'Auteur du Catalogue des Livres de M. de Boze, dont cet Exemplaire faiſoit partie, dit que ces 118 Eſtampes ne portent ni noms ni *marques* de ceux qui les ont faites,

différentes Éditions de ce Livre, ce qui eſt une nouvelle preuve. Il y a au bas des pages de grands traits auſſi gravés en bois, mais mobiles, ce qui a fourni la facilité de les répéter & varier. J'ai vû dans l'Œuvre en taille de bois d'Albert Dure, conſervée au Cabinet des Eſtampes du Roi, une Eſtampe chargée d'un diſcours en lettres dans le même goût & auſſi parfaites que celles de ce Livre, ce qui pourroit faire croire que cet Artiſte auroit quelque part à ſon exécution.

& qu'elles ſont d'Albert Dure. L'Auteur s'eſt trompé, j'ai remarqué à quelques-unes de ces Eſtampes une H & une S liées enſemble, accompagnées d'une petite pelle qui eſt le monogramme de *Hans Sebalde* ou de *Hans Schaeufelin*, dont l'un des deux au moins en aura fait une partie. Albert Dure avoit coûtume de mettre ſa marque à ſes œuvres, elle ne ſe trouve à aucune de ces Eſtampes.

Ce Hans Schonſperger qui a imprimé ce Livre avec tant de goût & de propreté, eſt appelé *grand Imprimeur de Livres de figures* *. On connoît de lui deux éditions d'un Livre in-fol. intitulé, *Hortus Sanitatis*, faites à Auſbourg en 1486 & 1488, avec figures.

Je demande à préſent ſi l'art de tailler ſur le bois des figures, des ornemens & des lettres, a pû ſe répandre en ſi peu de temps en Europe, & monter au plus haut point de perfection où il ait jamais été, par le

* Hiſt. de l'Impr. par Proſper Marchand, pag. 53.

canal de Guttemberg qui a toûjours gardé ſur ce point le plus profond ſilence, ou par celui de Fauſt & de Schoiffer qui en ont fait uſage ſi peu de temps.

Je crois en avoir aſſez dit pour prouver le contraire, auſſi je ne m'arrêterai plus que très peu ſur la ſuite de cet art, qui perdoit des Artiſtes & des Amateurs à meſure que celui de la taille-douce en acquéroit de nouveaux.

Marie de Médicis, Princeſſe de Toſcane, mariée depuis à Henri IV, employa quelques momens de ſes loiſirs à l'exercice de cet Art. De Piles, dans la vie de Rubens, marque que cette Princeſſe deſſinoit proprement; ce qui lui aura fourni les moyens de graver en bois. M. Papillon, dont j'ai déjà parlé, a découvert une Eſtampe gravée en bois, de huit pouces de haut, repréſentant un buſte d'une jeune fille coëffée à la Romaine, au deſſous duquel on voit ces mots gravés ſur la même planche :

MARIA MEDICI. F.
M. D. LXXXVII.

A la marge de cette figure eſt écrit en caractères aſſez mal formés : *Gravé par la Rayne Maiee en boueſt*, ce qui fait préſumer que cette Princeſſe étant devenue femme d'Henri IV, aura donné cette Eſtampe à quelqu'une de ſes Dames, qui pour conſerver l'idée de ſon illuſtre Auteur, aura mis cette inſcription. Ce Buſte eſt de profil, il eſt auſſi bien gravé qu'il pouvoit l'être par une perſonne qui n'avoit pas ſuivi cet art.

On croit que ce buſte eſt le portrait même de Marie de Médicis, à l'âge de 16 ou 18 ans. La preuve que cette Princeſſe en eſt au moins Auteur de la gravure, eſt un ſecond exemplaire de cette même Eſtampe que j'ai vû dans le Cabinet des Eſtampes du Roi, conſervé dans un recueil qui renferme les ouvrages des Rois & des Princes. Cette Eſtampe porte une note manuſcrite qui apprend que la Reine fit préſent de la

planche de ce buſte à Champagne, célèbre Peintre, dans le temps qu'il la peignoit : cette note ajoute que derrière cette même planche Champagne avoit écrit ces mots : *Ce vendredi 22 de Février 1629, la Reine Marie de Médicis ma trouvé digne de ce rare préſent, fait de ſa propre main.* CHAMPAGNE.

Les Graveurs en taille de bois ayant par la ſuite formé quelques corps de ſociétés, furent appelés *Tailleurs d'hiſtoires.*

Un Graveur Suiſſe de nation, nommé *Chriſtophe*, & plus communément *le Suiſſe*, qui demeuroit anciennement rue S. Jean de Latran à Paris, eſt connu ſous cette dénomination de Tailleur d'hiſtoires. J'ai vû de lui une Eſtampe intitulée, *Portrait du Camp des Turcs*, dans laquelle il y a beaucoup de détail. On a imprimé au bas de cette Eſtampe l'éloge de ce Suiſſe : on y dit que cette Eſtampe eſt *mignonnement élabourée*, & *qu'elle mérite d'être parangonnée au plus délicat burin.*

Les Graveurs en bois étoient déjà fort communs dans Paris, lorſque GABRIEL TAVERNIER vint s'établir le premier dans cette ville en qualité de Graveur en Taille-douce en 1573 *. Melchior Tavernier ſon fils eſt le premier de cet art qui fut attaché à la Maiſon du Roi. Louis XIII le fit travailler pluſieurs fois devant lui, & ſatisfait de ſon travail il lui fit expédier des Lettres de proviſion adreſſées au Prevôt de Paris, par leſquelles il le déclare *Graveur & Imprimeur en Taille-douce de ſa Maiſon*; ce qui a été enterriné au Châtelet de Paris le 8 Novembre 1618, & confirmé au Parlement.

Une partie de ces *Tailleurs d'hiſtoires* s'étant adonnés à graver des Planches pour imprimer des papiers

* Mémoire de Labbé pour Melchior Tavernier, contre Sonius Syndic & les Adjoints des Imprimeurs. Labbé parlant pour le premier dit : *Gabriel Tavernier, pere du Deffendeur, a le premier apporté en cette ville de Paris l'art de graver & imprimer en Taille-douce, s'y étant venu habituer l'an 1573. il n'y avoit lors perſonne en ce* ROYAUME *qui euſt connoiſſance de cet Art, encore moins qui ſceuſt l'excellence d'icelui.*

propres à être enluminés après l'impreſſion, & à former une eſpèce de tapiſſerie ou d'ornemens tels qu'on en fabrique dans la rue S. Jacques, furent appelés *Dominotiers* & érigés en maîtriſe. Un Arrêt du Parlement du 18 Juillet 1600. les nomme également Dominotiers & Tailleurs d'hiſtoires. *Ouï M. le Procureur Général, entre les Maîtres Dominotiers, Tailleurs & Imprimeurs d'hiſtoires & figures*, &c. La manière dont ces Dominotiers, Graveurs ou Tailleurs d'hiſtoires imprimoient, étoit la même que celle des Imprimeurs, leurs planches gravées recevoient également l'empreinte par une preſſe commune pour les formes en caractères mobiles de fonte ; & comme ils avoient ſouvent beſoin de mettre des explications à leurs gravures, ils étoient dans l'uſage d'avoir chez eux différentes ſortes de caractères de fonte, qu'ils compoſoient & imprimoient avec leurs planches de bois, de façon qu'ils étoient tout à la fois Graveurs en bois & Imprimeurs.

La

La Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris voulant abolir cet uſage, qui pouvoit entraîner des abus, fit une ſaiſie ſur les Dominotiers, & obtint le 13 Novembre 1599 une Sentence du Prevôt de Paris contr'eux. Non ſeulement les Dominotiers appelèrent de cette Sentence, mais ils obtinrent le 28 Janvier 1600 des Lettres-patentes en forme de Chartes, qui les maintiennent dans leur uſage. Ils demandèrent l'enterrinement deſdites Lettres-patentes; en conſéquence Arrêt du Parlement du 18 Juillet 1600, qui met la Sentence dont eſt appel, au néant, *& ayant égard aux Lettres-patentes par leſdits Dominotiers obtenues, a ordonné & ordonne, & leur eſt permis d'avoir & tenir toutes ſortes de Lettres & caractères, en tel nombre qui leur ſera néceſſaire, pour l'uſage & impreſſion de leurs planches, tiltres, hiſtoires, figures, chapiteaux & ouvrages en Livres & placards, avec bordure, concernant leurs dominoteries, ſelon & ainſi qu'ils avoient*

accoutumé de faire, avec main-levée des choſes ſur eux ſaiſies.

Quoique ces Tailleurs d'hiſtoires ou Dominotiers fuſſent ainſi en corps, il y avoit cependant quelques Graveurs diſtingués par leurs talens, qui ſe mettoient au deſſus de cette maîtriſe, & qui jouiſſoient néanmoins de leurs droits, entre autres le célèbre *Jean Couſin*, Peintre, Géomètre & Graveur en bois, qui a fait beaucoup d'excellens ouvrages dans ce genre. *Bernard Salomon*, Peintre & Graveur en bois, connu ſous le nom du *Petit Bernard*, fut un de ſes élèves.

Indépendamment du privilège général accordé aux Graveurs en bois, d'avoir & d'imprimer des Caractères de fonte, *Jean le Clerc, Marchand Graveur à Paris*, obtint un privilège particulier, au moyen duquel il imprima en 1614 les figures de la Bible en taille de bois avec l'explication deſſous, & en 1618 un autre Livre intitulé : *Livre de pourtraiture de Maître Jean Couſin, Peintre & Géométrien.*

Il a obtenu un autre privilège pour graver ou faire graver, tant en taille-douce qu'en taille de bois, & imprimer, des Cartes des Provinces de France, les portraits des Patriarches & des Princes du Peuple Hébreu, avec l'hiſtoire chronologique, &c. J'ai vû une de ces Cartes, gravée en bois, d'un travail infini par le détail immenſe des objets & par ſon étendue; elle eſt en pluſieurs planches de bois, dans leſquelles il y a une Epître dédicatoire en caractères de fonte. Ce privilège a été enregiſtré en Parlement le 18 Janvier 1620, & ſignifié aux Libraires & Dominotiers.

Le 20 Mars 1622 il fut accordé un Brevet ou Lettres-patentes à Nicolas Calmot, pour être Imprimeur du Roi en livres, & Dominotier en figures & hiſtoires. Deux ans après, ce brevet fut continué à René Baudry, auſſi Dominotier, pour avoir épouſé la veuve de Calmot.

On voit par-là que cette gravure en taille de bois tenoit encore un rang

diſtingué parmi les autres Arts ; mais enfin cet art qui a donné naiſſance à pluſieurs autres, cet art à qui on eſt redevable du premier uſage de l'Imprimerie, & qui lui eſt encore ſi néceſſaire, a perdu inſenſiblement tous ſes droits, ſes Artiſtes, & preſque ſon nom ; il eſt, à peu de choſe près, auſſi ignoré à préſent que du temps de ſes premières productions. Il y a déjà long-temps que l'Imprimerie ſe ſent du dépériſſement de cet art : nos impreſſions ſont inondées des fruits de l'ignorance des mauvais ouvriers dans ce genre. Il n'y a preſque plus que M. Papillon, dont j'ai parlé, qui ſoûtienne l'honneur de cet art, par la fineſſe de ſa pointe & l'art du deſſein, qui le rendent égal aux plus grands Maîtres que j'ai cités ci-deſſus. M. le Sueur l'aide à ſoûtenir cet art chancelant, qui après eux ne peut manquer de s'écrouler tout-à-fait, n'y ayant plus d'Artiſtes connus dans ce genre. Il faut de la généroſité pour ſuivre & pratiquer un art qui n'eſt

point protégé, qui eſt comme abandonné, pour lequel il faut néanmoins une étude de deſſein, comme pour les Arts qui conduiſent à la fortune, & enfin un travail long & laborieux, ſans eſpérance de tirer un ſalaire proportionné aux opérations & à l'étude.

On peut conclurre de tout ce que j'ai dit, que Guttemberg a fait un uſage tout naturel de l'art de graver, qui étoit pratiqué de ſon temps en Allemagne, mais qu'il en a ſeulement changé l'objet.

Cette Diſſertation pourra jeter quelque jour ſur les différentes origines prétendues de l'Imprimerie à Harlem, à Strasbourg & à Mayence. Les Auteurs qui ont avancé leurs ſentimens particuliers ſur ces divers établiſſemens, ont eu chacun de bonnes raiſons, mais ils les ont ſouvent mal appliquées : on peut dire qu'ils ont tout-à-la fois tort & raiſon, le tout eſt de convenir de certains faits & de s'entendre.

Il eût été à ſouhaiter que ceux qui ont traité de l'Imprimerie, euſſent un peu conſulté les Arts qui lui étoient analogues ; les lumières qui auroient été refuſées par l'un, auroient été fournies par d'autres : on auroit ſans doute évité par-là ce cahos d'opinions différentes, ces contes ridicules, ces erreurs groſſières & ce fatras immenſe de contrariétés. Je me croirois bien récompenſé des peines que m'ont coutées ces Recherches ſur l'hiſtoire de l'Imprimerie, ſi elles pouvoient contribuer à diſſiper une partie des ténèbres qui la couvrent. Si je ſuis aſſez heureux pour qu'elles ſoient goûtées, je pourrai faire part au Public de quelques autres ſur le même ſujet, que j'ai ſuivies avec le plus grand ſoin.

AVIS

PARTICULIER

DE L'AUTEUR.

PARMI les différentes choſes nouvelles que j'ai imaginées pour les progrès de l'Imprimerie, j'ai changé la forme des Caractères Italiques, qui étoit depuis long temps en uſage. Cette réforme ayant été goûtée, pluſieurs de ceux qui gravent des Caractères d'Imprimerie en France, ſe ſont appliqués à les contrefaire, contre le droit des gens. Un de ceux-là, que la médiocrité de ſes talens avoit relégué dans une ville de Flandre, s'eſt mis ſur les rangs pour cette contrefaction, non ſeulement par rapport à mes Italiques, mais auſſi pour mes nouveaux ornemens de fonte, lettres ornées, &c. Il n'en eut pas pluſtôt fait une partie, qu'il ſe crut en

état de paroître sur le théâtre des talens, c'est-à-dire, qu'il s'en vint à Paris avec son trésor de contrebande.

Il s'est présenté chez tous les Imprimeurs avec ces nouveaux fruits de son travail, & il n'a pas tenu à lui qu'on ne les estimât plus que les originaux. Comme le succès ne répondoit point à son attente, il a fait insérer en son nom une Lettre dans le Mercure du mois de Mai dernier, remplie d'idées si absurdes, qu'elles n'ont donné à personne l'envie de les relever. Il s'y annonce ouvertement pour avoir imité mes Italiques, dont il dit qu'il s'est fait un honneur. *Il offre ensuite d'en* corriger les défauts sur l'avis des vrais connoisseurs, *& si cela ne suffit pas, il s'offre encore de donner ses Caractères* à bon marché *à ceux qui en voudront. Après cela il a cru qu'il feroit bien de dire un peu de mal de moi & de mes Caractères. Pour cet effet, il a porté lui-même chez les Imprimeurs l'épreuve d'une grossière & informe Italique dite de Saint-Augus-*

tin, contrefaite par lui d'après la mienne, au bas de laquelle épreuve il a mis contre moi une note fauſſe & injurieuſe.

La honte dont ſe couvroit cet Artiſte prétendu en s'annonçant publiquement pour un plagiaire, la foibleſſe de ſes productions, & l'irrégularité de ſes démarches, me rendoient d'autant plus inſenſible à ſes procédés, qu'il n'avoit encore pû en impoſer qu'à quelques Imprimeurs peu délicats ſur le progrès de leur art; & j'étois diſpoſé à mettre en pratique cette maxime:

Il faut laiſſer aux talens médiocres la baſſe jalouſie & l'adreſſe mépriſable de nuire.

Mais ſon adreſſe a été pouſſée un peu trop loin; c'eſt ce qui m'oblige à rompre le ſilence, & fait l'objet de cet avertiſſement.

Les démarches & les actions de ce Graveur ne lui ayant réuſſi que foiblement, il vient d'employer un ſtratagème ſingulier. Il a fait compoſer dans une Imprimerie de Paris, avec un Caractère

Italique contrefait d'après le mien, une page contenant 24 lignes de vers, qu'il a fait imprimer avec ces mots au deſſus : Petit romain Italique par Fournier le Jeune, *& il a fait imprimer à côté, dans une page parallèle, les mêmes vers, avec une Italique de Petit-romain de ſa façon, au deſſous de laquelle il a ajouté* : On peut juger DU PREMIER COUP D'ŒIL ſi j'ai réuſſi à imiter les Italiques nouvelles gravées par Fournier le Jeune, comme je l'ai avancé il y a quelques temps. *Il s'eſt empreſſé de repandre cette feuille : quelques-uns de mes amis à qui elle avoit été préſentée, me l'ont apportée, & m'ont fait ſentir que je ne devois point paſſer ſous ſilence un procédé auſſi contraire à la vérité que nuiſible à ma réputation, & capable de faire prendre le change à bien des Auteurs ou Imprimeurs, qui n'ayant pas toûjours les épreuves de mes Caractères ſous les yeux, pouvoient être ſéduits par la fauſſe apparence.*

Ce Graveur, qui s'eſt fait un hon-

neur, *comme il le dit lui-même*, d'imiter mes Italiques, *doit les connoître ; par conſéquent, en mettant ici une copie pour l'original, il a eu un deſſein prémédité de faire illuſion. Il a dû s'apercevoir que dans cette Italique qu'il me ſuppoſe, toutes les capitales ſont dans le goût ancien & ont plus de 150 ans de date, venant d'un de nos anciens maîtres ; qu'elles ſont moins penchées que les lettres dites de bas de Caſſe qui les accompagnent ; que parmi ces dernières il y en a de plus grandes & de plus petites, même d'ancienne gravûre ; enfin que la lettre* [*&*] *qui eſt ordinairement le deſeſpoir de ces Copiſtes, par la difficulté qu'il y a de lui donner un contour gracieux, eſt fort mal faite. Mais tout cela, qu'il a vû & ſenti, lui a donné plus beau jeu pour mettre ce Caractère en parallèle avec le ſien, & il a ajouté fort à propos qu'il falloit en juger au* premier coup d'œil, *car un examen de ces deux Caractères contrefaits fera voir que le ſien eſt le plus imparfait. Ses lettres ſont*

indéciſes & tâtonnées, elles ne ſentent que trop la main d'un Copiſte : j'en fais juges tous ceux à qui il a diſtribué cette feuille.

FAUTE A CORRIGER.

Page 61, *ligne* 13. Pour faire cette gravure : *liſez* Pour faire paroître cette gravure.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Diſſertation ſur la Gravure en bois, pour ſervir d'éclairciſſement à l'origine de l'Imprimerie*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion.

SALLIER.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur FOURNIER LE JEUNE, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages, qui ont pour titre : *Diſſertation ſur l'origine de l'art de graver en bois. Manuel des Gens de Lettres, pour la connoiſſance des Caractères de l'Imprimerie*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer leſdits Ouvrages, autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre

Royaume, pendant l'eſpace de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Preſentes: FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beau caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contreſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Delamoignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Delamoignon; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſd. Ouvrages, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, charte

Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le trentiéme jour du mois de Janvier, l'An de grace mil ſept cens cinquante huit, & de notre Regne le quarante-troiſiéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Régiſtre 14e de la Chambre Royalle des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 302. fol. 274. Conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 14 Février 1758.

P. G. LE MERCIER.